

Compte Rendu de la rencontre. « Europe, l'état de l'Union. »

10 janvier 2013 à la Maison de l'Europe - Paris

Présentation:

Les signataires du Pacte civique s'engagent face à la crise à « penser, agir, vivre autrement la démocratie ». Comment appréhender la construction européenne avec cette approche, sachant que l'Union est elle-même traversée par des crises et des questionnements particuliers ?

Le collectif du Pacte civique propose d'ouvrir une réflexion sur l'Union européenne en 2013, en vue des élections du Parlement européen qui auront lieu l'année suivante. Pour lancer ce travail cette rencontre est proposée, en partenariat avec Notre Europe-Institut Jacques Delors et la Maison de l'Europe de Paris. Elle proposera un état des lieux à partir de cinq questions : L'UE peut-elle résoudre la crise de la dette et la crise économique ? Où en est la transition écologique européenne ? Quel est le rôle de l'UE dans le monde ? Comment fonctionne la démocratie européenne deux ans après la ratification du Traité de Lisbonne ? Enfin, à l'occasion de l'année de la citoyenneté européenne, quel est le rôle des citoyens dans la construction européenne ?

Accueil par Madame Lalumière, Présidente de la Maison de l'Europe accueille les participants en félicitant les organisateurs. Elle recommande de ne pas se complaire dans la sinistrose, mais d'imaginer les pistes de construction d'un bel avenir.

Introduction de Mr Jean-Baptiste de Foucauld porte parole du Pacte civique.

La société civile doit contribuer au débat politique en organisant son action autour des 4 axes : sobriété, justice, créativité et fraternité. Le pacte souhaite approfondir la question de l'Europe. Face au constat d'une Europe malade de la mondialisation, dont l'élan créateur audacieux s'essouffle, des tensions entre ceux qui y croient et ceux qui la contestent, il y a lieu d'élargir notre débat, jusqu'ici principalement centré sur l'hexagone. Le pacte civique peut contribuer à faire progresser l'éthique du débat sur l'Europe et envisager un pacte civique européen

Yves Bertoncini, Directeur de Notre Europe-Institut Jacques Delors, est chargé de donner une première réponse aux questions posées :

Il signale l'existence du pacte social européen, porté par le forum européen de la société civile et du site "touteleurope.eu".

1 - L'UE peut-elle résoudre la crise de la dette et la crise économique ?

L'Europe n'a pas jugulé la crise économique et sociale déclenchée par les excès de la finance. Malgré l'existence des amortisseurs sociaux, le taux de chômage en Europe dépasse 10% et la croissance est quasi nulle. Cependant, des progrès existent sur plusieurs registres, mais pas sur tous. Pour répondre, il faut bien distinguer les crises :

1.1. Crise de la dette souveraine

Jugulée grâce aux outils tels que le Fonds Européen de Stabilité Financière (FESF), puis le

Mécanisme Européen de Stabilité (MES), qui institue Solidarité et Contrôle avec une discipline en contrepartie –(pacte de stabilité et pacte budgétaire).

La BCE est sur ce registre (achat de dettes sur le marché secondaire).

1.2. Crise de la dette bancaire

à prolonger par une régulation anti-crise financière.

Il faut casser le cercle vicieux tel que constaté en Irlande ou en Espagne.

La BCE est également sur ce registre (liquidités aux banques + création de l'union bancaire).

Mais

1.3 La Crise financière

perdure (« subprimes », dérégulation, etc.) malgré les efforts européens en matière de régulation financière (y compris taxe sur les transactions financières + progrès au G20). Ces efforts sont sans doute très insuffisants à ce stade pour endiguer les excès de la finance folle et prévenir de nouvelles crises.

1.4. La Crise économique et sociale :

résultats graves, montée du chômage et croissance nulle . Les mécanismes d'amortissement se situent dans les pays membres. Le niveau européen dispose d'un marché intérieur, de la BCE..., mais les réponses se situent plutôt au niveau national.

1.5. La Crise politique :

cependant, malgré la montée des partis extrémistes, jusqu'ici aucun pays de la zone Euro n'a voulu en sortir.

2 : Démocratie européenne et citoyenneté

Comment fonctionne la démocratie 2 ans après le traité de Lisbonne ?

Plutôt bien sur 5 grands aspects:

- Le Traité confère plus de pouvoirs au Parlement Européen en matière législative et en matière budgétaire ; c'est le cas aussi pour le pacte de stabilité et de croissance et les accords internationaux.
- La présidence stable du Conseil Européen a donné un rôle majeur à cette institution dans la gestion de crise.
- Une certaine publicité est donnée aux réunions du Conseil des ministres
- Les Parlements nationaux contrôlent l'application du principe de subsidiarité : par exemple en mai 2012, il y a eu une initiative du Sénat français relativement à l'exercice du droit de grève.
- Les actions possibles des citoyens : le droit d'initiative citoyenne, ouvert à des citoyens issus d'au moins ¼ des EM et qui représentent dans chacun de ces Etats un nombre minimal (fixé en fonction du nombre de représentants au PE)

Déjà 14 ont été proposées à la Commission, sur des sujets divers, dont une sur le revenu minimum d'existence.

Les opinions publiques jouent un rôle dans la crise récente : les enquêtes d'opinion sont prises en compte. Mais au clivage peuple-élites, s'ajoute des clivages entre peuples (exemple typique entre Grecs et Allemands). Les élections nationales impactent également la démocratie européenne (Allemagne et Italie en 2013). A noter que 2013 est l'année de la citoyenneté européenne.

Et en 2014, ce seront les élections européennes

Le dialogue social et les mouvements de citoyens (agriculteurs, pêcheurs), leurs manifestations européennes ont aussi un impact.

3- L'Europe dans le monde et la transition écologique sont à traiter ensemble

L'UE n'est pas seulement un modèle de réconciliation, mais aussi un modèle de développement alliant l'efficacité économique, la cohésion sociale et le respect de l'environnement combinés dans un cadre démocratique. Les USA produisent sans cohésion sociale ni souci environnemental.

La Chine est efficace au plan économique sans démocratie, ni cohésion sociale ni souci environnemental

Le Prix Nobel a rappelé que l'UE est exemplaire quant à la réconciliation, mais la crise actuelle a terni son étoile. Après la guerre, c'était "l'Union fait la Paix", il faut passer maintenant à "l'Union fait la Force". L'UE premier marché et puissance commerciale au monde, mais il ne va pas de soi pour nombre de pays européens que l'UE soit une grande puissance commerciale dotée d'une politique extérieure. Il y a un malaise français par rapport à la mondialisation, ce n'est pas le cas en Allemagne.

L'UE a un rôle de paix et de stabilité par l'élargissement, sa politique de voisinage (Union pour la Méditerranée, Balkans), d'aide extérieure (développement et humanitaire), de maintien de la paix. Mais il y a nécessité de plus de coordination entre les Etats membres dans le cadre de la Politique extérieure et de sécurité commune (PESC).

La transition écologique est à analyser dans ce contexte : l'UE a essayé de jouer un rôle moteur dans les négociations sur les changements climatiques et avec les engagements 20/20/20 pris en 2008, l'objectif fixé pour 2020 gaz à effet de serre : -20% et part des énergies renouvelables : +20%. Les progrès sont faibles mais les Etats membres partaient de situations différentes. On est au milieu du gué.

Réactions de signataires du Pacte Civique

Fabien Chevalier, "Sauvons l'Europe", déplore des débats techniques et le manque d'intérêt des jeunes pour l'Europe. Quelle est la vision française de l'Union européenne et comment cela se traduit-il pour le citoyen ordinaire ? Sur l'Europe sociale, qu'a –t-on fait des promesses de Maastricht ? Résultat : extrême-droite et extrême-gauche partagent les mêmes idées.

Si on veut que la population adhère à l'UE, il faut sortir de la désincarnation de l'Europe et du cercle de la raison.

Nicole Vaucheret, La Vie Nouvelle, rappelle une conférence récente à l'Institut Paul Ricoeur où Philippe van Parijs, professeur à l'Université catholique de Louvain avait lu un extrait d'une lettre adressée par John Rawls dénonçant les idées fédéralistes pour l'Europe faute d'un peuple européen et en particulier d'une langue commune. Il est paradoxal d'appeler l'Anglais comme "lingua franca" d'un peuple européen en construction quand les britanniques pensent sérieusement à quitter l'UE.

Pour autant, une réunion récente organisée à Bruxelles au parlement européen (grâce au soutien du groupe des Verts, politiquement ceux qui s'intéressent le plus à la citoyenneté européenne) lui a permis de prendre conscience que ce "peuple européen" est en constitution en particulier chez les jeunes générations ("la génération Erasmus"). Etaient là des Français, Italiens, Espagnols, Allemands et Anglais, tous actifs dans des associations pro-européennes et rassemblées par le Forum européen de la société civile et EUROALTER pour un travail de proposition afin de pousser les politiques à présenter des programmes transnationaux et des campagnes européennes.

Martine Méheut, Vice-présidente du Mouvement européen-France, pense que Mr Bertoncini a donné une vision trop optimiste de l'UE, car on n'a pas entendu le Parlement européen pendant la crise. Il faut reprendre les 5 questions initiales et faire comprendre aux citoyens que c'est la conséquence du manque d'Europe politique. La crise économique et celle de l'Euro sont des épiphénomènes du manque d'Europe politique. Si on a une monnaie sans politique, la confiance n'est pas là (la Californie, très endettée, n'a pas de problème, les marchés financiers ne l'attaquent pas).

Il faut faire comprendre aux citoyens qu'il est nécessaire de construire un fédéralisme européen en gardant la subsidiarité (donc les identités) et respectant la diversité.

Il faut donner plus de légitimité aux Parlements nationaux et rassurer les citoyens pour qu'ils puissent devenir acteurs. Le Mouvement Européen fera dans les 6 mois à venir des propositions aux politiques ainsi qu'un travail de dialogue et d'éclaircissement pour renforcer la confiance démocratique des citoyens.

Patrick Viveret, philosophe, essayiste, membre des Dialogues en Humanité, porte parole du pacte civique

La fonction de l'économie au service de la paix a basculé vers la guerre économique. Le religieux et le politique se construisent sur un mode binaire. L'économie n'a de légitimité que si elle est pacificatrice parce que c'est le commerce avec "un tiers".

On est passé de l'économie pacificatrice à une économie guerrière obsédée par la compétitivité avec des gagnants et des perdants, elle devient binaire et c'est un changement de posture dans la nature même de l'économie. Elle doit redevenir une économie au service de la pacification, et ceci au niveau mondial.

Conséquences écologiques (exemple : un mur se construit entre l'Inde et le Bengladesh), apartheid social (les inégalités se creusent entre classes sociales d'un même pays), quelle contribution l'Union Européenne est-elle capable de proposer afin d'échapper aux risques majeurs ?

La démesure de la sphère financière reste un problème majeur - 97% des transactions ne correspondent à rien, les produits dérivés sont devenus inchiffrables (6.000.000 milliards dollars). Il ne faut pas inverser les causes et les conséquences du sauvetage bancaire. L'Europe est directement concernée par les paradis fiscaux (Luxembourg, Monaco, Grande Bretagne) ; on assiste à la destruction des "classes moyennes" et à une montée de la "peste émotionnelle".

Il faut combattre pour un monde soutenable écologiquement et sans apartheid social. La paix est un objectif devant nous et pas derrière.

La discussion a abordé de nombreux sujets :

- le repli identitaire et la tentation du protectionnisme : La clause de sortie a été introduite par le Traité de Lisbonne ; cela peut tenter certains pays de l'Est et, de façon insistante, la Grande Bretagne. L'Europe se porterait-elle plus mal sans les Britanniques ? Il y a 50 ans, les "pères fondateurs" n'avaient pas imaginé leur participation. Le directeur de Notre Europe estime que cette menace de départ répond à des nécessités de politique interne.
- la défense européenne est nécessaire, mais restera dans le cadre de l'OTAN.
- la régulation financière et la crise de l'Euro : la volonté politique doit primer sur l'économie
- la démographie : le problème le plus important que doit affronter l'UE si elle veut continuer à porter une voix et proposer une voie originale.
- les biens communs : Nous avons à les identifier, les caractériser : certes les services publics mais aussi la protection sociale, l'écologie, l'énergie, la subsidiarité, sans même évoquer l'histoire... Ils manifestent notre appartenance à un même ensemble, notre vitrine face au reste du monde, même si d'autres pays en partagent certains.
- le fédéralisme et la constitution européenne: ni à l'américaine ni à l'allemande mais une fédération de Nations, aux passés riches, souvent conflictuels, un fédéralisme original, à inventer totalement. On peine à sortir du débat initié en 2005 et ce thème n'est pas mobilisateur. Par ailleurs, il faut éviter de soumettre ce genre de construction à referendum.
- Une précision a été apportée : à la suite de la décision de la cour constitutionnelle allemande, pour des raisons de subsidiarité, **le programme européen d'aide alimentaire** pour les plus démunis en Europe (distribué par les ONG) n'est pas supprimé mais relève désormais des fonds sociaux et non plus de la PAC.

Conclusion : Le pacte civique se donne pour objectif d'œuvrer à l'émergence d'un débat européen pour les prochaines élections de 2014.